



## Assemblée générale 5 septembre 2024

### Assemblée générale des parents 2024-2025

Le jeudi 5 septembre 2024 à 19h00

Local 119

### Procès-verbal

#### Présences

Jessika Morin Néron, directrice

Aichetou Touré,  
Audrey Sanscartier  
Audrey-Anne Goulet  
Bienvenue Ngnitedem  
Caroline Adam  
Catherine Boivin  
Christine Denault  
Daniel Prud'Homme  
Dave Lemieux  
Émilie Lauzon  
Émilie Picard-Hamel

François Laplante  
Geneviève Clément Aubin  
Julie Malo  
Marc-André Guérette  
Marie-Ève Lavoie  
Marie-Pier Régimbald  
Martine Jolin  
Nathalie Léandro  
Sabrina Vinet  
Sébastien Derouin  
Stéphanie Gascon

#### 1. Mot de bienvenue et signature de la feuille de présences.

Ouverture de l'assemblée à 19h05. Mme Denault, présidente, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de l'assemblée. Elle présente les membres du conseil d'établissement 2023-2024 présents. Elle assurera, en collaboration avec Mme Morin-Néron, le déroulement de la rencontre.

Vingt-deux (22) parents sont présents à l'assemblée.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Mme Denault fait la lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté. Il est proposé par Mme Régimbald, et appuyé par M Lemieux d'adopter l'ordre du jour.

#### 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 6 septembre 2023.

Mme Denault réfère les membres au procès-verbal de la dernière assemblée générale des parents remis en début de rencontre. La liste des présences à revérifier. L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Lemieux et appuyé par Mme Vinet avec modification des présences. Tous deux étaient présents à l'assemblée générale du 6 septembre 2023.

#### **4. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée.**

Mme Denault explique le rôle du président d'assemblée. Mme Régimbald propose Mme Denault et celle-ci est adoptée à l'unanimité.

#### **5. Nomination d'une ou d'un secrétaire.**

Mme Boivin propose M. Derouin pour le poste de secrétaire d'assemblée. La nomination est adoptée à l'unanimité.

#### **6. Nomination d'une ou d'un responsable du scrutin.**

Mme Goulet se porte volontaire pour occuper le poste. La nomination est adoptée à l'unanimité.

#### **7. Élection des nouveaux membres du C.É.**

Mme Denault communique des informations importantes sur la composition et les fonctions du CÉ avant de procéder aux élections. Elle présente aussi le rapport annuel 2023-2024.

La présidente d'assemblée, Mme Denault, procède à l'ouverture de la mise en candidature.

Cette année, trois (3) postes d'une durée de 2 ans sont à combler. Les membres sortants sont : Mme Karine Frénette, Mme Marie-Pier Régimbald et Mme Aichetou Touré.

Quatre parents se présentent pour un poste au conseil d'établissement.

- 1- Caroline Adam
- 2- Marie-Pier Régimbald
- 3- Aichetou Touré
- 4- Julie Malo

Mme Goulet propose de clore les candidatures.

Les parents intéressés se présentent à l'assemblée et à la suite du dépouillement des votes les parents suivants ont été nommés au conseil d'établissement :

- 1- Caroline Adam
- 2- Marie-Pier Régimbald
- 3- Aichetou Touré

Mme Denault propose à l'assemblée que Mme Malo soit nommée parent substitut afin de remplacer un membre absent lors d'une séance en cours d'année.

Un autre parent se propose pour occuper un poste de parent substitut. Les parents substituts au CÉ seront :

- 1- Mme Julie Malo
- 2- Mme Audrey Sanscartier

Mme Goulet, secondé par M. Lemieux proposent la destruction des bulletins de votes.

## **8. Élection d'un représentant de parents au comité de parents CSD et de son substitut.**

Mme Denault donne des informations quant au mandat du représentant au comité de parents et celui de son substitut. Mme Adam se porte volontaire pour le poste de représentante. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Régimbald se porte volontaire comme substituts la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **9. Formation de l'organisme de participation des parents. (OPP)**

Mme Audrey-Anne Goulet, parent de l'OPP, s'adresse aux membres de l'assemblée. Elle parle des activités qui sont habituellement effectuées par l'OPP.

Il est proposé de poursuivre les activités de l'OPP pour la prochaine année. La proposition est acceptée, tous les parents présents (22) sont d'accord pour la poursuite de l'OPP en 2024-2025.

## **10. Mots de la direction**

Mme Morin-Néron propose la date du 2 octobre 2024 pour tenir le premier Conseil d'établissement. Il y aura un CÉ extraordinaire le mercredi 11 septembre afin de procéder à l'adoption du budget 2024-2025 de l'établissement de l'école de la montée.

Elle indique aux parents présents que la rentrée scolaire s'est bien déroulée.

## **11. Période de questions.**

Aucune question

## **12. Levée de l'assemblée.**

À 19 h 43, la levée de l'assemblée est proposée par Mme Denault, appuyée à l'unanimité.